

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ingénieurs et architectes suisses

Bulletin technique
de la Suisse romande

Paraît tous les 15 jours

112^e année

N° 5/86

27 février 1986

Société des éditions
des associations techniques
universitaires (SEATU)

Organe officiel

de la Société suisse des
ingénieurs et des architectes (SIA),

de l'Association amicale
des anciens élèves de l'EPFL
(Ecole polytechnique fédérale
de Lausanne),

des Groupes romands des
anciens élèves de l'EPFZ (Ecole
polytechnique fédérale de
Zurich)

et de l'Association suisse des
ingénieurs-conseils (ASIC)

Rédaction

Rédaction de «Ingénieurs et
architectes suisses», tirés à part,
renseignements: En Bassenges,
1024 Ecublens, tél. (021) 47 20 98
(mardi et jeudi, 14 h. à 16 h. 30)

Jean-Pierre Weibel,
ing. EPFZ-SIA,
rédacteur en chef

François Neyroud, arch. SIA,
collaborateur permanent

Impression:

Imprimerie Bron SA
1001 Lausanne

Photolitho:

Polygravia, Borde 28 bis
1018 Lausanne

Les manuscrits seront rendus
selon accord avec la rédaction

Toute reproduction du texte et
des illustrations n'est autorisée
qu'avec l'accord de la rédaction
et l'indication de la source

Abonnements

Un an, Suisse Fr. 109.—

Un an, étranger Fr. 118.—

Prix du numéro, Suisse Fr. 6.50

Prix du numéro, étranger Fr. 7.50

Abonnement à prix réduit pour
étudiants et membres A³E²PL,
GEP, ASIC, FAS et UTS.

Membres SIA: toutes communi-
cations concernant les abon-
nements sont à adresser exclusi-
vement au Secrétariat général de la
SIA, case postale, 8039 Zurich,
tél. (01) 201 15 70.

CCP: Ingénieurs et architectes
suisses (Bulletin technique de la
Suisse romande),

N° 10-5775, Lausanne

Adresser toutes communications
concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse,
expédition, etc. à:
Imprimerie Bron SA,
case postale 508,
1001 Lausanne, tél. (021) 32 99 44

Régie des annonces

IVA

IVA SA de publicité
internationale
23, rue du Pré-du-Marché
1004 Lausanne
Tél. (021) 37 72 72 / 73 / 74

Siège central:
Mühlebachstr. 43, 8032 Zurich
Tél. (01) 251 24 50

Schweizer Ingenieur und Architekt

Schweizerische Bauzeitung

Adresse: Postfach,
CH-8021 Zürich
Tél. (01) 201 55 36

Numéro 6/86

Ökologie.
Von Werner Jauslin,
Muttens 81
Die Zukunft im Strassen-
wesen. Aus der Sicht
des Bundesamtes
für Strassenbau.
Von Kurt Suter, Bern 82
Ingenieure – Ausbildung
von der Studienwahl bis
zur innovativen Tätigkeit.
Von Peter Stolz, Bettingen 85
Kernwärme. Heizreaktoren
eine Alternative.
Von Antoine Pescatore,
Winterthur 88

Numéro 7/86

Strukturbereinigung ETH?
Zeitgemässe Forderungen
an die Hochschulpolitik.
Von H. U. Scherrer 103
Computer Graphics
Simulation in the 1990s.
By Donald P. Greenberg,
Ithaca, N.Y. 104
Dampfturbinenkonstruktion
mit Hilfe des Computers.
Von Peter Huwyler, Anton
Roeder und Erhard Schmidt,
Baden 111

Sommaire

Tableau des concours B 17

Carnet des concours B 17

Congrès B 17

EPFZ B 18

Bibliographie B 18, 72

Gestion de la construction

Les entraves dans l'industrie
de la construction
et dans l'économie
énergétique,
par Michael Kohn 61

Energie solaire

Application de l'énergie solaire
en développement, par
Paul Kesselring 64

Actualité

Servons-nous du mot juste 65

Vie de la SIA 67

Actualité 69, B 19

Produits nouveaux B 19

Documentation générale B 19

Couverture



Deux immeubles d'habitation
D-C1 et parking au lieu dit
«L'Abbaye» à Morges

Maître de l'ouvrage: M. Jean
Serex, Morges.

Architecte: Atelier d'Architecture
Jean Serex SA, architecte SIA,
Morges.

Ingénieur: M. Moncef Boubaker,
ingénieur civil EPFL, SIA
Morges.

Entreprise générale: Losag SA,
Crissier.

Programme général
de l'opération en phase I

La construction des deux pre-
miers immeubles et parkings en-
terrés et extérieurs s'inscrit dans le
contexte du plan d'extension parti-
ciel de L'Abbaye situé à l'inté-
rieur de la ville de Morges, englo-
bant dans sa totalité la construc-
tion de trois immeubles – dont la
phase II comprendra un immeu-
ble à vocation commerciale et
administrative.

La phase I comprend:

- bâtiment D, 24 appartements
sur 6 niveaux + sous-sol;
- bâtiment C1, 23 appartements
sur 6 niveaux + sous-sol;
- parking enterré au niveau
sous-sol de 51 places, équi-
pées d'un système automa-
tique de parcage avec dé-
placement programmé de la
plate-forme, permettant ainsi
d'augmenter substantielle-
ment le nombre de places;
- parking extérieur au niveau
rez-de-chaussée, situé dans la
partie cour, de 32 places avec
accès par rampe au travers de
l'immeuble C1.

Volume SIA

– Bâtiment D 5 590 m³
– Bâtiment C1 6 330 m³
– Parkings 2 990 m³

Total 14 910 m³

Des études très poussées de l'as-
pect esthétique et de l'intégration
dans le site, exigées d'une part
par le maître de l'ouvrage et d'aut-
re part par le plan d'extension,
ont permis à l'architecte de per-
sonnaliser chaque bâtiment par
sa toiture et par les contrastes des
revêtements de façade.

Dans le prochain numéro:

L'aménagement de la vallée
du Flon